

Pédibus



Mille et une pattes

Marchons vers l'école...

Ensemble vers de nouvelles habitudes de déplacements !

Qu'est ce que c'est ?

Un pédibus c'est un groupe d'écoliers conduit par des adultes bénévoles qui effectue à pied le trajet de la maison à l'école.

Un pédibus fonctionne comme un vrai bus, avec des lignes, des conducteurs, des arrêts et des horaires de passage déterminés selon le besoin des familles.

Sa particularité ?

Il avance à l'énergie des enfants !



Les vertus ...

L'apprentissage et la sécurité : aller à l'école à pied c'est apprendre la rue, ses codes et ses dangers. C'est aussi moins de stationnement aux abords des écoles, donc plus de sécurité.

L'entraide et la convivialité : créer une ligne de pédibus c'est se rendre service entre parents. C'est aussi l'occasion de discuter pour les enfants.



L'environnement : venir à pied diminue la pollution liée à la circulation en voiture et réduit les nuisances sonores.

La forme et la santé : venir à pied à l'école permet de garder la forme et contribue à la prévention contre l'obésité.

Le pédibus en toute

assurance ?



Les assurances individuelles et scolaires couvrent Pédibus. Il s'agit d'une entraide entre parents et leurs responsabilités ne sont pas différentes de celles que l'on assume pour conduire les camarades de l'enfant à un goûter d'anniversaire.

Si un enfant est blessé au cours du déplacement, le dommage corporel subi par l'enfant sera couvert par l'assurance scolaire ou la garantie individuelle accident auxquelles souscrivent ses parents.

Si un enfant provoque un accident sur le trajet, la responsabilité civile des parents est couverte par l'assurance scolaire ou par la responsabilité civile familiale.



Les grandes étapes

1. Mobiliser un groupe de parents motivés ainsi que de représentants de la commune et du groupe scolaire
2. Etablir un diagnostic des déplacements domicile-école des enfants
3. Définir des itinéraires sécurisés et réunir les inscriptions
4. Tester les lignes de pédibus
5. Pérenniser le pédibus

Le saviez-vous ?

1 km à pied
c'est 10 min
de marche.

Ecole

Aller à pied à l'école à
15 enfants c'est
500kg de CO2 rejetés
en moins.

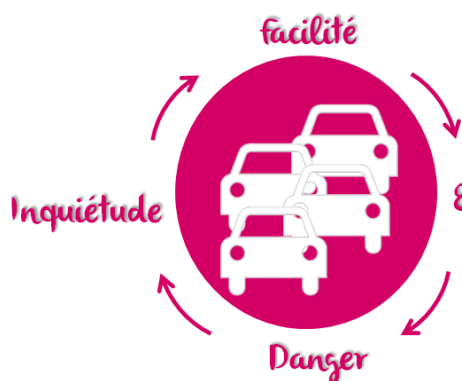
90% des trajets
pour aller à l'école
ne dépassent pas
1km.

15 min. à 1h de
marche par jour
contribuent à
préserver notre
capital santé.

Ensemble vers de nouvelles habitudes de déplacements !

Cycle vertueux... inverser la tendance !

Un trajet en voiture



Un trajet à pied



Vous souhaitez créer un pédibus ?

L'Agence de Mobilité du Nord Isère
vous accompagne dans votre démarche

Contactez
Cindy BESANCON
cindy.besancon@mobilite-nord-isere.fr
Tel : 04.74.96.79.35
06.82.63.18.72



www.mobilite-nord-isere.fr
Agence de Mobilité Nord-Isère
Villa des Vallons - 22 Rue de l'Hôtel de ville
38110 La Tour-du-Pin